

COMITE DES FETES DE THEZY-GLIMONT

13 septembre 2014

FÊTE CHAMPÊTRE AUX BORDS DE L'AVRE

Début des activités à 14 h - Chemin de l'Avre



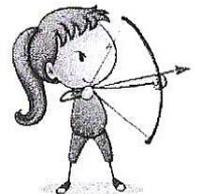
Promenade en canoë (prévoir vêtements de rechange)



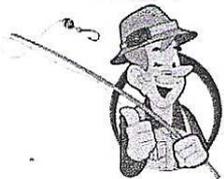
Promenade à vélo (2 circuits possibles)



Promenade pédestre (2 circuits possibles)



Initiation au tir à l'arc



Pêche miraculeuse et tir sur cible

Buvette et Restauration assurées par le café « Couleurs d'Antan »

Sur réservation avant le 9 Septembre

Au menu pour 16 € adulte

Soupe - Poulet à la bière et ses légumes - Tarte aux pommes

Menu enfant - 10 ans à 7 €



21 h 30 : Feu de joie

THEZY-GLIMONT - 13 SEPTEMBRE 2014
«FÊTE CHAMPÊTRE AUX BORDS DE L'AVRE »

Organisation

Règlement :

Un parent ou adulte doit accompagner les enfants mineurs de moins de 12 ans pour les activités vélo, promenade et canoë.

Le port du casque est obligatoire pour les promenades à vélo. (casque et vélo non fournis).

Pour les descentes en canoë :

Les participants certifient savoir nager au moins 50 m et être parfaitement à l'aise dans l'eau.

Le port du gilet de sauvetage est obligatoire (prêté sur place).

Toutes les participations aux activités, s'effectueront, pour les enfants sous la responsabilité des parents, pour les adultes sous leur propre responsabilité.

Pour les mineurs une autorisation parentale est nécessaire pour participer aux activités : vélo, canoë.

Autorisation parentale

Nom : -----

Prénom : -----

Adresse : -----

Prénom de l'enfant ou des enfants : -----

Age des enfants : -----

Nbre d'enfants :-----

Certifie qu'il(s) sait (savent) nager

Autorise mon/mes enfants à participer à ces activités

SIGNATURES DES PARENTS